

INFORMATIONS COMMUNALES

Afin d'offrir un meilleur service, le Conseil communal a soumis, lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021, la proposition d'externaliser la gestion des déchets encombrants à l'entreprise « Centre de tri Romont SA » (Pittet Frères) et de supprimer ses deux traditionnelles récoltes annuelles. Cette démarche a été acceptée par les citoyennes et citoyens de Grangettes, tout comme l'adaptation de la taxe annuelle de base pour les déchets qui a été réduite à Fr. 80.-/pers. Le Conseil communal tient à vous remercier pour la confiance témoignée.

INFORMATIONS UTILES

QUI : POUR TOUS LES HABITANTS DE GRANGETTES

QUOI : ENCOMBRANTS (NON TRIÉS), BOIS, FERRAILLE

QUAND : DÈS À PRÉSENT

OÙ: CENTRE DE TRI À ROMONT

ROUTE DE LA MAILLARDE 9—1680 ROMONT

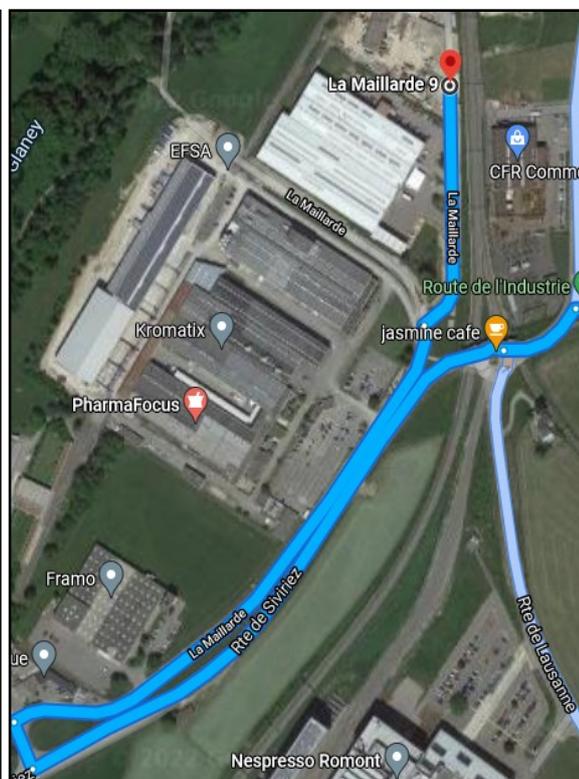
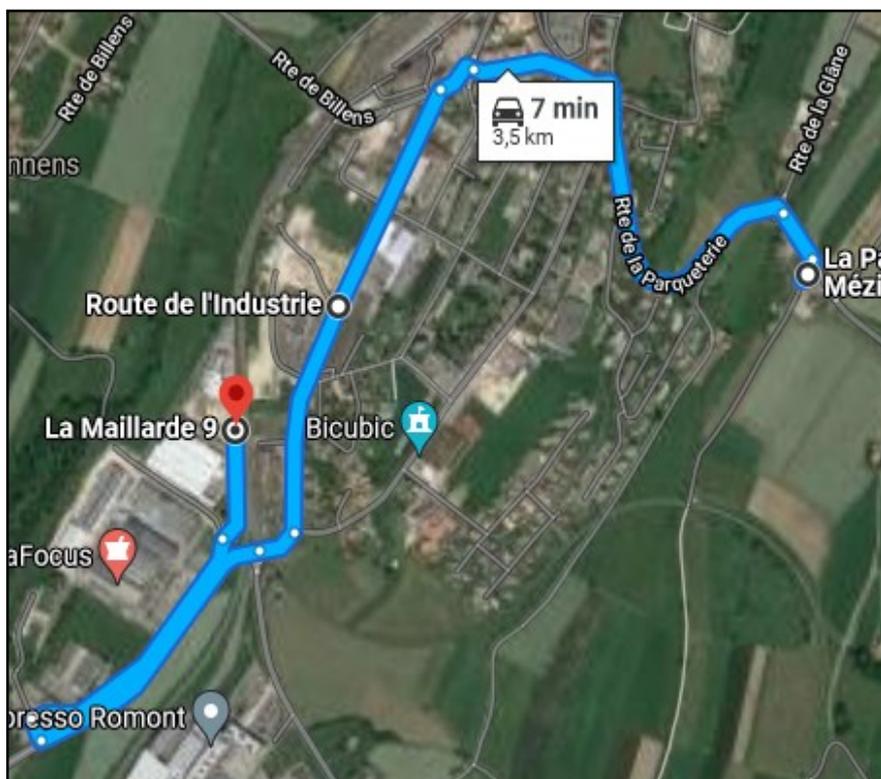


!! Attention !! A ne pas confondre avec la déchetterie communale de Romont.

COMMENT : PAR VOS SOINS

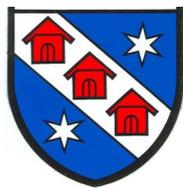
PAIEMENT : A LA CHARGE DU CITOYEN —> CASH - MASTERCARD - VISA

(Montant en dessous de Fr. 20.- paiement cash)



JOURS ET HEURES D'OUVERTURES + PRIX AU VERSO





INFORMATIONS COMMUNALES

JOURS ET HEURES D'OUVERTURES :

Du 03.01 au 29.02 et du 04.11 au 20.12.2024 : du lundi au vendredi 07h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Du 01.03 au 31.10.2024 : du lundi au vendredi 07h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00

OUVERTURES DU SAMEDI DE 07H00 À 11H45

27 janvier 2024	27 juillet 2024
24 février 2024	31 août 2024
23 mars 2024	28 septembre 2024
27 avril 2024	26 octobre 2024
25 mai 2024	30 novembre 2024
29 juin 2024	14 décembre 2024

PRIX :

Encombrants (non triés) : 0.55 CHF / kg

Bois : 0.15 CHF / kg

Ferraille : -0.08CHF / kg*

*selon cours du jour

LE CENTRE DE TRI EST FERMÉ DURANT LES JOURS FÉRIÉS ET PONTS SUIVANTS :

Nouvel-an : LU+MA 01+02.01.2024	Fermeture avancée : ME 31.07.2024 11h30
Vendredi Saint : VE 29.03.2024	Fête nationale : JE+VE 01+02.08.2024
Lundi de Pâques : LU 01.04.2024	Assomption : JE+VE 15+16.08.2024
Ascension : JE+VE 09+10.05.2024	Toussaint : VE 01.11.2024
Lundi de Pentecôte : LU 20.05.2024	Fin d'année : VE 20.12.2024 11h30
Fête Dieu : JE+VE 30+31.05.2024	Vacances : du LU 23.12.2024 au LU 06.01.2025

RECYCLER LES PLASTIQUES MÉNAGERS !! NOUVEAUTÉ !!

Le Centre de Tri propose également de recycler les plastiques ménagers tels que gobelets, bouteilles (lait, boissons, huiles, vinaigre, lessives, shampoing), films fraîcheur, sacs de transports, briques alimentaires (Tetra Pak par ex. brique de lait, crème, thé glacé, soupe, jus de fruits, etc.), et collabore avec une entreprise suisse pour le recyclage.

Des rouleaux de sacs spéciaux ont été conçus uniquement pour cette récolte. Si vous le désirez, vous pouvez en acheter à la déchetterie communale ainsi qu'au magasin de la Laiterie de Grangettes. Le retour des sacs se fera au Centre de Tri à Romont, par vos propres moyens (**aucun sac ne sera pris en charge à la déchetterie communale**).

Il s'agit là d'une proposition du Conseil communal et non d'une obligation. A noter qu'il est plus avantageux pour le citoyen de collecter ses plastiques plutôt que de les mettre dans les sacs taxés officiels. Le Conseil communal vous encourage à tester cette démarche.



PRIX DE VENTE DES ROULEAUX DE SACS (P/10 PCES) :

60 LITRES → CHF 23.-

110 LITRES → CHF 45.-

Qu'est-ce qui ne va pas dans le sac de collecte?



À déposer dans la collecte séparée:

- Bouteilles de boissons en PET
- Bouchons de liège
- CD et DVD
- Cartouches d'encre
- Capsules de café
- Polystyrène expansé (Styropor, Sagex)

À jeter avec les ordures ménagères:

- Emballages souillés par des marinades
- Emballages contenant des restes
- Vaisselle jetable
- Blisters de médicaments
- Brosses à dents
- Dosettes de café et sachets de thé
- Matériaux de calage pour les colis (copeaux)
- Objets en caoutchouc tels que: chambres à air de vélos, bateaux ou pataugeoires gonflables
- Photos et cassettes vidéo
- Jouets
- Tuyaux d'arrosage

